

COVID-19 – Zoonoses – Commerce de primates de l'Université de Strasbourg

Notre amie Marie-Françoise Kuss nous a récemment amenés à nous intéresser aux informations sur la crise du coronavirus émanant de l'Institut Robert Koch (Institut fédéral pour les maladies infectieuses situé à Berlin, en Allemagne). Lothar Wieler, son président, réclame – entre autres – que l'on agisse massivement contre les commerces illégaux d'animaux sauvages, des viverridés* jusqu'aux singes **pouvant clairement constituer une source importante de nouveaux pathogènes** :

<https://www.insuedthueringen.de/deutschlandwelt/brennpunkte/RKI-Chef-Muessen-damit-rechnen-dass-die-Kapazitaeten-nicht-reichen;art2801,7195847> (29 mars 2020)

Cependant, le Dr. Sandra Altherr, biologiste, cofondatrice de Pro Wildlife, a souligné, dans son article du 5 mai 2020 que **les pathogènes ne font pas de différence entre commerce légal et illégal** :

<https://www.prowildlife.de/blog/coronakrise-krankheitsherd-legaler-tierhandel/>

Nous savons par ailleurs qu'en dépit des mesures réglementaires, des incidents se sont maintes fois produits.

Souvenons-nous du bacille de Whitmore (*B. pseudomallei*), potentiellement mortel pour l'homme, qui s'était échappé d'un laboratoire de Tulane aux États-Unis en 2015, des 163 macaques porteurs de l'herpès B (dangereux pour l'homme), qui avaient dû être euthanasiés à Labenne dans les Landes en 2017 et des 14 macaques, également porteurs de l'herpès B, euthanasiés à Niederhausbergen en 2008.

Dans « Le commerce des animaux sauvages et le COVID-19 », nous lisons : « entre 2015 et 2019, il y avait au moins 61 primates secourus dans l'Union européenne, qui étaient infectés par une ou plusieurs infections virales potentiellement transmissibles à l'homme » :

<https://www.code-animal.com/le-commerce-des-animaux-sauvages-et-le-covid19/>

Sur un autre registre, la journaliste, écrivain et conférencière, Audrey Jougla, a fait un nouveau reportage en caméra cachée, rendu public pour la « Journée mondiale des animaux de laboratoire », le 24 avril 2020.

► Voici le lien vers le site internet de son association : « Animal Testing » et sa dernière enquête sur le transport des primates de l'Île Maurice – **dont ceux destinés au commerce de l'Université de Strasbourg (SILABE)** – par Air France, via l'Aéroport de Roissy-Charles de Gaulle :

► <https://animaltesting.fr/enquetes-transport-aerien-animaux-laboratoire-roissy>

et aussi un lien vers l'article d'un journal mauricien (10 juin 2016) dans lequel les captures de singes pour le SILABE (Simian Laboratory Europe) sont mentionnées :

► <https://www.lexpress.mu/article/283332/agro-industrie-pas-veto-ministere-sur-lexportation-singes>

Un merci particulier aux associations partenaires qui nous soutiennent dans notre combat pour mettre fin à la souffrance des singes, encourager une recherche éthique, moderne et responsable, et pour améliorer notre santé :

Collectif Fight for Monkeys, RAO Reporters, 269 Life France, Animalise, Animal Testing, ainsi que Cyril Ersnt d'Assiettes Végétales.

Merci aussi à nos fidèles scientifiques qui nous accompagnent et nous conseillent.

Notre nouvelle équipe de juristes d'envergure internationale, spécialisée en droit public et de l'environnement, qui adhère pleinement à ce que nous défendons et qui traite essentiellement des affaires à médiatiser, continue à travailler d'arrache-pied pour la fermeture définitive de la prison pour primates de Niederhausbergen.

Une nouvelle marche de protestation est prévue à la rentrée.

(*) Viverridés : famille de mammifères dont la civette fait partie.

